



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA**

Conseil du 28 juillet 2020

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération de Bastia à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du schéma d'aménagement de gestion des eaux (SAGE) de l'Etang de Biguglia

L'An Deux Mille Vingt, le 28 juillet à 17 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de BASTIA en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 22 juillet 2020

PRESENTS :

ARMANET Guy, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, MALAFRONTÉ Christine, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, SIMONPIETRI Pierre-Michel, TIERI Paul, TIMSIT Christelle.

ONT DONNE POUVOIR :

BATTESTI Gilles	à	BIAGGINI Jean-Jacques
LORENZI Thérèse	à	POLIFRONI Bruno
MUSSIÉ Emma	à	PETRI-GUASCO Emmanuel
PADOVANI Jean-Jacques	à	PADOVANI Marie-Hélène

ABSENTS :

DE CASALTA Jean-Sébastien, POLISINI Ivana, SALGE Hélène, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise, ZUCCARELLI Jean

QUORUM : 21

Le Président constate le quorum et invite le Conseil à désigner son secrétaire de séance. M. Simoni Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération de Bastia à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du schéma d'aménagement de gestion des eaux (SAGE) de l'Étang de Biguglia

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2018-06-13-00 du 13 juin 2018 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code de l'Environnement, Livre II, titre 1^{er}, chapitre II, et articles L. 212-3 à L. 212.11 concernant les Schémas d'Aménagement et de Gestion des eaux ;

Vu le décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux Schémas d'Aménagement et de gestion des eaux ;

Vu l'adoption du projet de SAGE par la commission Locale de l'eau lors des séances des 7 octobre et 4 novembre 2013 ;

Vu la délibération de l'Assemblée de Corse approuvant le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'étang de Biguglia ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Bastia doit désigner ses représentants au sein de la commission locale de l'eau du SAGE de l'étang de Biguglia ;

Considérant le renouvellement du Conseil issu des élections des 15 mars et 28 juin 2020 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

OBJET : Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération de Bastia à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du schéma d'aménagement de gestion des eaux (SAGE) de l'Etang de Biguglia

**DESIGNE
(A l'unanimité – Abstention M. Morganti)**

Mmes Leslie Pellegrini, Marie-Dominique Giamarchi et Martine Perfettini aux fins de représenter la CAB au sein de la commission locale de l'eau du SAGE de l'étang de Biguglia ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT


Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le 04 AOUT 2020
et publication ou notification
du 04 AOUT 2020
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI